

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU 22/06/2018

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

N° E18000110 /31

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

**Décision désignation commissaire**

Vu enregistrée le 20/06/2018, la lettre par laquelle M. le Préfet de Tarn-et-Garonne demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique unique ayant pour objet les demandes :

- d'autorisation d'exploiter une plate forme logistique au titre des Installations Classées ;
  - de permis de construire un bâtiment logistique et des bureaux sur la Zac Grand Sud Logistique
- sur les communes de Labastide-Saint-Pierre et de Montbartier ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'arrêté de délégation du 1er septembre 2017 du président du tribunal administratif de Toulouse ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2018 ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Monsieur Luis GONZALEZ est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée à M. le Préfet de Tarn-et-Garonne et à Monsieur Luis GONZALEZ.

Fait à Toulouse, le 22/06/2018

